

Zeitschrift: Acta Tropica
Herausgeber: Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)
Band: 4 (1947)
Heft: 1

Artikel: Miscellanea : Sur deux cas de chéloïdes
Autor: Vanbreuseghem, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-310076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Miscellanea.

Sur deux cas de chéloïdes.

Par R. VANBREUSEGHEM, Institut de Médecine tropicale, Anvers.

(Reçu le 6 mars 1947.)

Les chéloïdes constituent des accidents si communs dans la pratique de la médecine au Congo qu'on ne s'y arrête pas, si monstrueuses que soient les difformités dont on est le témoin. — Pourtant le problème de sensibilité spéciale de la race noire aux chéloïdes et la solution de la nature exacte de celles-ci n'ont pas fait de progrès. — Des observations plus fréquentes sur la distribution et la morphologie des lésions chéloïdiennes constituerait un appoint intéressant à cette étude.

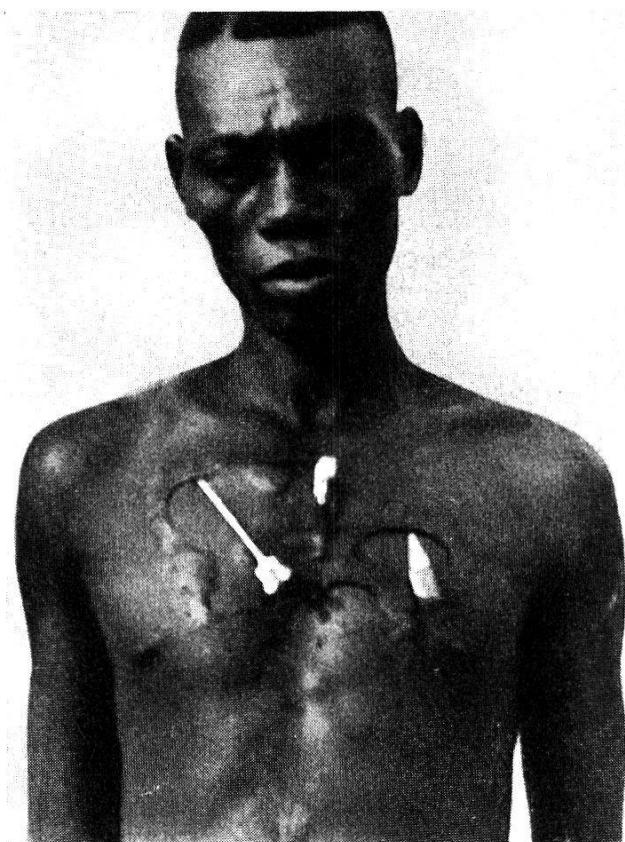


Photographie n° 1.

Les deux cas dont je présente des photographies et qui ont été observés à Punia, Maniema, Congo Belge, n'ont rien de bien spécial quant au volume de ces difformités : chacun en a vu de plus imposantes. — Cependant ils ont chacun leurs particularités que je n'ai pas retrouvées dans la littérature, à la vérité restreinte, dont je dispose.

Le premier cas (photographie n° 1) est intéressant par la rareté d'une de ses localisations. — On sait que l'endroit d'élection est la région sternale, un peu au-dessus de la zone intermammaire, et c'est là que se développe le plus souvent la chéloïde soi-disant primitive avec ces prolongements en patte d'écre-

visse qui lui ont fait donner son nom par Alibert. — Suivant Lortat Jacot¹ le dos, la région deltoïdienne, la région sous-maxillaire et la région inguinale sont rarement atteints, mais tous les coloniaux en ont vu localisées en ces endroits. — Le cas représenté dans la photographie n° I est un indigène de race Mukusu qui, à la suite d'un tatouage sur la poitrine, a développé une vaste chéloïde à surface irrégulière, ulcérée² dans la région supérieure gauche au moment de l'examen, et qui n'a pas échappé à l'atteinte de varioloïde pour laquelle ce malade a été hospitalisé. — La photographie rend mal ces cicatrices sur la chéloïde mais on les voit bien sur l'avant-bras gauche. — Deux masses chéloïdiennes pendent au devant des oreilles. L'abdomen à gauche et la face antéro-externe du bras droit présentent également des chéloïdes. — Mais ce qui est plus curieux, et c'est là la raison pour laquelle je présente ce cas, c'est la masse chéloïdienne qui s'est développée dans l'aisselle gauche à la suite d'un abcès tubéreux (hidrosadénite) qui a été ouvert d'un coup de bistouri. — Je n'en connais pas d'autre cas et je tiens cette localisation pour exceptionnelle.



Photographie n° 2.

Le deuxième cas est plus curieux encore (photographie n° 2). Andrews³ signale que les lésions chéloïdiennes sont souvent linéaires et que la surface peut être plus large que la base, de telle sorte que les bords peuvent la surplomber. La figure n° 2 jointe à l'article de Lortat Jacot dans l'Encyclopédie Médico-Chirurgicale est peut-être un cas semblable à celui que je rapporte mais

¹ Encyclopédie Médico-Chirurgicale.

² Notons en passant que l'ulcération spontanée des chéloïdes est rare. — Il s'agit ici d'une ulcération traumatique.

³ G. C. Andrews, « Diseases of the Skin », Saunders 1938, p. 699.

on voit mal si la chéloïde circulaire produite par l'application d'une ventouse aboutit à la même formation que dans le cas que j'ai vu. — Il s'agit d'un indigène Muyaka. A la suite d'un tatouage sur la poitrine il a développé une vaste chéloïde, peu exubérante, constituée de 3 anneaux chéloïdiens entourant trois zones de peau saine. — Les 2 anneaux supérieurs sont complets, l'inférieur est ouvert vers le bas. — Ces anneaux scléreux non seulement entourent la peau saine mais la recouvrent sur un rayon de 1 à 1,5 cm. — En soulevant ces anneaux on tombe dans une sorte de gouttière dont une face est constituée par la peau saine, tandis que l'autre est représentée par la face postérieure de l'anneau. — La gouttière est remplie de cellules épidermiques macérées. — La sonde cannelée et les deux ampoules logées dans la gouttière montrent bien l'ampleur de ce repli. — Le pont de tissu chéloïdien qui réunit les 2 anneaux supérieurs crée une petite poche ouverte vers le haut, dans laquelle j'ai logé la pointe d'une ampoule.

La genèse de ces morphologies aberrantes n'est pas aisée à comprendre. — Des observations suivies sur leur développement ne manqueraient certainement pas d'intérêt.

En marge de la grande exploitation coloniale.*

Une vanillerie dans les îles de l'Océan Indien.

Par WALMAR SCHWAB.

(Reçu le 26 septembre 1946.)

Après vingt et un jours de haute mer, les Messageries Maritimes nous déposent à Majunga. Dès l'instant que l'on touche le sol ferme du débarquement, le souvenir pénible du mal de mer se dissipe, ne laissant que des impressions inoubliables d'un voyage enchanteur : la douce Méditerranée, Port-Saïd grouillant, l'étouffante Mer Rouge, Zanzibar île aux épices !

Quinze jours nous suffiront pour régler les formalités d'usage, nous acclimater et visiter quelques factoreries dissipées sur une étendue plus grande que celle de la France avec une population n'excédant pas celle de l'agglomération parisienne. En cette fin d'avril le voyage est un agrément. C'est le commencement de la belle saison, saison fraîche avec moyenne de 24°. Une zone de hautes pressions est sur l'île, elle remonte vers l'équateur d'avril à juillet pour redescendre ensuite. Tandis que de novembre à avril, saison d'hivernage, Madagascar se trouve tout entière dans une zone de basses pressions. C'est la période des orages, des chaleurs et des cyclones. La quantité de pluie est considérable et les routes ne sont ni goudronnées, ni pavées.

Confortablement calés entre les caisses de rhum et les sacs de noix d'arec, bercés délicatement par les vagues calmes et bleues, nous regardons la grande île s'éloigner à tribord. Notre raffiot nous mène à Mayotte, île des Comores, et de là nous rayonnerons d'abord dans l'île puis, au moyen d'une goélette indigène, dans l'archipel, sans oublier la visite à la Glorieuse, ancien atoll, dont la population se compose d'une famille française et d'une quarantaine de Malgaches. A part la Grande Comore, qui est à éviter à cause de

* Voir Acta Tropica, Vol. 3, N° 2, page 150.